



ACTUALISER SES CONNAISSANCES SUR LES TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT

Formation pour les professionnels

23

Les Troubles du NeuroDéveloppement ou « TND », concernent environ un français sur dix, avec un impact quotidien sur les apprentissages, la participation sociale, la qualité de vie des personnes et de leurs familles. Face à cet enjeu majeur de santé publique, les avancées scientifiques permettant de mieux comprendre l'origine de ces troubles et leurs impacts ne cessent de progresser.

Les enfants et jeunes accompagnés au sein des établissements et services médico-sociaux, repérés comme particulièrement fragiles, sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire leur permettant de bénéficier d'un croisement d'expertises au service d'un projet personnalisé idéalement adapté à leurs souhaits, compétences, fragilités et besoins de soutien.

Dans la continuité de la stratégie 2018-2022, la stratégie nationale 2023-2027 Troubles du neurodéveloppement poursuit l'objectif d'une meilleure qualité d'accompagnement des personnes avec TND et de respect de leurs choix. Ces cadrages publics, associés à la production de régulières recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) permettent aux professionnels du secteur médico-social de constamment faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité des interventions et de l'accompagnement.

Cette formation à destination de ces intervenants de l'éducation spécialisée, du soin, de la rééducation, de la pédagogie vise, par l'actualisation de connaissances générales sur les TND, à étayer les stratégies professionnelles et inscrire ces interventions dans un parcours coordonné, permettant de soutenir les apprentissages des enfants et d'améliorer leur qualité de vie.

OBJECTIFS

Objectif général : Partager des références communes actualisées sur les troubles du neurodéveloppement.

Objectifs opérationnels :

- Connaître la définition des différents TND et le sens d'une approche commune pour l'ensemble de ces troubles.
- Identifier les impacts possibles des différents troubles neurodéveloppementaux sur les processus d'apprentissage, la participation sociale, la vie quotidienne et relationnelle.
- Pouvoir expliquer l'intérêt de l'évaluation des différentes dimensions du fonctionnement.
- Comprendre l'enjeu de proposer une Communication Alternative et Améliorée personnalisée.

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr

Fiche formation - maj 2025

Pré-requis

Professionnels exerçant en établissement ou service médico-social.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, présentation d'outils (RBPP...), co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes.

Modalités d'évaluation

exercices pratiques, quiz d'évaluation des connaissances en début et fin de formation

Public concerné

Professionnels exerçant en établissement ou service médico-social.

Formateur.s

Un.e formateur/trice associé au CREAI

Infos



3 jours / 18 heures



12 personnes maximum



en intra, en présentiel



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



ACTUALISER SES CONNAISSANCES SUR LES TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT

Formation pour les professionnels

24

- Intervenir pour soutenir l'autodétermination actuelle et à venir de l'enfant.
- Co-construire le projet individualisé à partir des souhaits de la personne, de ses compétences, ses fragilités et ses besoins de soutien
- Appliquer une vision écosystémique (tenir compte de l'environnement de l'enfant pour affiner les stratégies d'accompagnement)
- Comprendre les processus de production des situations de comportement problème
- Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

PROGRAMME

Jour 1 : Se donner un langage commun

- Définition des différents troubles du neurodéveloppement TND : spécificités et points communs *Trouble du développement intellectuel, Trouble du spectre de l'autisme, TDAH, trouble du développement de la coordination, troubles des apprentissages, troubles du langage.*
- Quel sens donner à une catégorie unique ? Intrications et cumuls des troubles.
- Présentation des axes de la Stratégie TND 2023-2028
- Pourquoi évaluer le fonctionnement d'une personne ayant un TND ?
- L'approche multidimensionnelle de la personne.

Jour 2 : Co-construire le projet individualisé à partir des souhaits de la personne, de ses compétences, ses fragilités et ses besoins de soutien

- Actualisation de la conception du handicap : le modèle de production du handicap
- Les interventions soutenant le processus d'autodétermination
- Adaptation des réponses qui tiennent compte des impacts des TND dans le processus d'apprentissage.
- Principes fondamentaux de la communication et outils de la Communication Alternative et Améliorée.
- Appliquer une vision écosystémique (tenir compte de l'environnement de l'enfant) pour affiner les stratégies d'accompagnement.

Jour 3 : Pour un parcours sans rupture

- Les processus de production des situations de comportement problème, l'analyse fonctionnelle écosystémique des troubles du comportement.
- Repérer et prévenir les facteurs qui contribuent aux processus de rupture de parcours.
- Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes.
- Connaître les dispositifs dédiés, les partenaires pour participer à la mise en œuvre d'un parcours sans rupture

Pré-requis

Professionnels exerçant en établissement ou service médico-social.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, présentation d'outils (RBPP...), co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes.

Modalités d'évaluation

exercices pratiques, quiz d'évaluation des connaissances en début et fin de formation

Public concerné

Professionnels exerçant en établissement ou service médico-social.

Formateur.s

Un.e formateur/trice associé au CREAI

Infos



3 jours / 18 heures



12 personnes maximum



en intra, en présentiel



adhérent CREAI : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour